



ONUDI 49^{ème} Session du Conseil de Développement Industriel

**Discours du Royaume du Maroc
au titre du point 3 : « Annual report of the Director General for 2020 »
prononcé par S.E Azzeddine FARHANE, Ambassadeur, Représentant
Permanent du Royaume du Maroc à Vienne**

Vienne, le 12-15 juillet 2021

Madame la Présidente,

1-Permettez-moi tout d'abord de vous adresser, au nom de la délégation marocaine nos chaleureuses félicitations, à l'occasion de votre présidence de la 49^{ème} session du Conseil du Développement Industriel Soyez assuré, Madame la Présidente, de la coopération pleine et entière de ma délégation pour la réussite des travaux de cette session.

2- Je saisis cette occasion pour rendre hommage à votre prédécesseur, S.E.M. Jumala, Représentant Permanent de l'Indonésie qui a dirigé les travaux de la session précédente avec beaucoup de doigté diplomatique et efficacité remarquable pour aboutir à des résultats concluants.

3- Qu'il me soit également permis de féliciter M. Li Yong, Directeur Général de l'ONUDI, pour ses efforts inlassables et son engagement constant pour relever tous les défis à notre organisation ainsi que sa contribution substantielle à accompagner les pays en développement dans le processus de l'industrialisation

4- Ma délégation s'associe aux déclarations du groupe du G77 et la chine et du groupe africain et souhaite faire des commentaires en sa capacité nationale

Madame la Présidente,

4- Ma délégation prend note du rapport annuel du Directeur général de 2020, qui donne un aperçu sur les réalisations et les défis auxquels fait face notre organisation durant la période couverte par ce rapport.

5- Dans ce rapport, il est intéressant de relever que Monsieur le Directeur Général a souligné que le Programme de Partenariat Pays (PCP) constitue un exemple concret des progrès réalisées par l'ONUDI dans la réalisation de l'agenda du développement 2030, en faveur d'un développement inclusif et durable, notamment dans la réduction de la pauvreté et la lutte contre les changements climatiques.

6-Le Maroc se félicite, d'ailleurs, de la signature avec l'ONUDI, le 26 mars 2019, de ce programme, pour la période 2019-2023, et qui est en phase avec ses priorités nationales. Il a pour objectif de participer à la transformation économique en cours, à accompagner les efforts du Royaume pour l'accélération de son industrialisation et à réaliser ses objectifs de développement durable.

7- A ce propos, le Maroc a été le premier pays arabe et nord-africain à avoir été sélectionné et le 6^{ème} sur le plan international pour la mise en place d'un tel programme, formule l'espoir que d'autres pays, qui le souhaitent, puissent en bénéficier.

8- Par ailleurs et dans le cadre de la participation au mécanisme de facilitation des technologies, l'ONUDI a coorganisé, il y a deux ans, avec le Gouvernement marocain et le Centre commun de recherche de la Commission européenne une manifestation sur la coopération pour l'adoption de stratégies, dont l'objectif est de mettre la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable

Madame la Présidente,

9- Conscient de l'importance de la coopération Sud-Sud, le Maroc accorde une importance particulière à ses relations avec les pays africains. Sa Majesté le Roi a , en effet, opté pour un choix délibéré, naturel et stratégique en faveur d'une coopération sud-sud et triangulaire, qui se traduit par la mise en œuvre de projets concrets au bénéfice de plusieurs pays du continent.

10- Cette vision Royale est en adéquation avec la politique de coopération Sud-Sud de l'ONUDI, qui consiste à favoriser les partenariats, l'échange d'expertise, l'exploitation du potentiel de la coopération Sud-Sud pour le développement industriel et la mise en place d'activités et de projets concrets.

11- Le Maroc compte parmi les principaux partenaires ayant financé les programmes et les projets de l'ONUDI en 2019 (1,7 millions de dollars). Il est clair que les contributions des Etats Membres et les partenaires financiers, qui a atteint le montant de 586,6 millions de dollars en 2019, a permis à l'ONUDI de réaliser ses objectifs de développement durable, en fournissant des services de coopération technique atteignant 190,3 millions de dollars.

12-Le Maroc voudrait exprimer sa satisfaction à l'égard de la mobilisation de plus de 1 milliard de dollars au profit des objectifs des PCP et souhaiterait que ce programme s'étende à plus de pays, sans oublier que la pandémie du COVID 19 a affaibli davantage les économies des pays les moins avancés et que cette situation exceptionnelle exige de nous tous une solidarité infaillible, afin de lutter ensemble contre les conséquences fâcheuses de cette crise sanitaire sans précédent.

14- Il est certain que la pandémie Covid 19 a impacté le processus d'industrialisation et de développement, mais il n'en demeure pas moins que l'ONUDI sera appelé à revisiter ses programmes, évaluer leur mise en œuvre et entreprendre des actions nécessaires pour garantir, plus que jamais, une industrialisation durable et inclusive, qui demeure de l'avis de ma délégation la condition sine qua non pour le développement des pays les plus fragiles et les plus exposés à l'impact de la Covid 19 sur le processus d'industrialisation et de développement

Madame la Présidente,

15- Le soutien de l'ONUDI demeure indispensable, sachant qu'il est entièrement en phase avec les priorités du Maroc, en matière du renforcement de la diversification, de la compétitivité de son industrie et de la promotion de ses exportations. Il y a également lieu de souligner l'importance de la coordination et des consultations, impliquant une approche multipartite, essentielle pour notre développement et pour la réussite des changements économiques auxquels nous aspirons tous.

Je vous remercie pour votre attention